



CHÂTEAU DE VERSAILLES



TOTAL ACQUIERT POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES UN TRÉSOR NATIONAL : UN TAPIS DE LA MANUFACTURE ROYALE DE LA SAVONNERIE PROVENANT DE LA CHAPELLE ROYALE

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, annonce l'acquisition par l'Etat, pour l'*Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles*, d'un tapis de la Manufacture royale de la Savonnerie provenant de la chapelle royale du château de Versailles. Jean-Jacques Aillagon, Président de l'*Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles*, se réjouit de cette acquisition rendue possible grâce au mécénat de Total d'un montant de 2 millions d'euros.

Le chantier de la chapelle royale conçue par Jules Hardouin-Mansart et achevée par Robert de Cotte, est inauguré le 5 juin 1710. Dès sa conception, le pavage de la nef en marbre polychrome est destiné à être recouvert de cinq tapis commandés par Louis XIV et formant un grand tapis. A partir de 1709, des tapis sont tissés pour le chœur, les autels secondaires et le sol de la tribune du roi, à l'étage. Le tissage des cinq tapis ornant le sol des travées de la nef est réalisé de 1723 à 1728, dans l'atelier de Jacques de Noinville. Le tapis aujourd'hui acquis, exceptionnel par sa qualité et son parfait état de conservation, constitue un des éléments centraux de ce grand ensemble.

Sur fond blanc jonquille, le tapis acquis par Total pour le château de Versailles présente en son centre un cartouche aux armes de France entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, surmonté de la couronne royale fermée, et flanqué de deux ailes éployées ; les bâtons royaux, la main de justice et le sceptre y sont disposés en sautoir. Sur les côtés, il présente des guirlandes de fleurs et fruits au naturel ainsi que des palmes vertes, palmettes et coquilles. Il est entouré de faisceaux bleus dégradés, orné de feuilles de laurier et chaque angle dispose d'une fleur de lys dans un cartouche feuillagé. Ce tapis unique, qui ne montre aucune modification de son état d'origine, n'a pas échappé au sort des collections royales à la Révolution. Il fut probablement donné en guise de paiement à l'un des fournisseurs du Directoire puis vendu par celui-ci.

Le château de Versailles poursuit par cette acquisition sa politique de remeublement amplifiée depuis les années 1950.

Total a déjà participé à l'acquisition de trésors nationaux tels que *La Fuite en Égypte*, de Nicolas Poussin, pour le musée du Louvre et le musée des Beaux-Arts de Lyon en 2007, ou *Le Festin de Didon et Énée*, de François de Troy, pour le château de Sceaux en 2008.

Contacts presse

Château de Versailles

Aurélie Gevrey - 01 30 83 77 03
Hélène Dalifard - 01 30 83 77 01
Violaine Solari - 01 30 83 77 14
presse@chateauversailles.fr

Pour Total

Claudine Colin Communication
Sandrine Mahaut
01 42 72 60 01
sandrine@claudinecolin.com

TAPIS DE LA MANUFACTURE ROYALE DE LA SAVONNERIE PROVENANT DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Compartiment central d'un tapis de la nef de la chapelle de Versailles, commandé par le roi Louis XV à la manufacture de la Savonnerie

Entre 1723 et 1728

Laine (trame de lin), hauteur 315 cm, largeur 265 cm



Ce tapis, œuvre d'intérêt patrimonial majeur, est exceptionnel par sa qualité et son parfait état de conservation. Il fait partie d'un ensemble remarquable aux couleurs chatoyantes, réalisé par la **manufacture de la Savonnerie** entre 1723 et 1728, pour la dernière chapelle royale du château de Versailles.

Bénie le 5 juin 1710, la chapelle de Versailles conçue par Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) s'impose comme l'une des plus éblouissantes pages d'architecture du Château. L'élévation intérieure toute en pierre à trois niveaux est remarquable, ainsi que l'association de trois décors : un somptueux

pavage de marbres polychromes, une riche sculpture ornant piles et écoinçons des arcades, et un décor peint exceptionnel de la voûte.

Louis XIV avait simultanément commandé des tapis à la manufacture de la Savonnerie, le programme des marbres ainsi que celui des tapis semblent associés dès l'origine.

Cinq tapis atteignant une hauteur de plus de 22 mètres **recouvraient, lors des grandes cérémonies, le dallage de la nef** à cinq travées. Leur tissage est réalisé de 1723 à 1728. Chacun des tapis était composé de trois compartiments à peu près carrés.

Au centre de la nef, l'élément portant le grand chiffre du roi était encadré de deux tapis offrant un vase de fleurs et **aux extrémités, deux tapis aux armes royales complétaient l'ensemble**. Pierre-Josse Perrot, peintre ornemaniste aux manufactures des Gobelins et de la Savonnerie (1669-1750) et le peintre Jean-Baptiste Blin de Fontenay (1688-1730) étaient les auteurs des modèles.

Le tapis acquis aujourd'hui constitue **le compartiment central** de l'un des deux tapis des extrémités.

Il est décrit comme suit dans le journal du Garde-Meuble : « Du 6 mars 1726 – livré par le Sr Duvivier inspecteur de la manufacture de la Savonnerie, pour servir à la chapelle du château : A n°306. Un tapis d'ouvrage de la Savonnerie, à trois compartiments quarrés fond blanc ; celui du milieu présente les armes du Roy couronnées entourées des ordres et accompagnées d'un vol éployé avec un sceptre et une main de justice couleur de bronze, passés en sautoir derrière l'écusson ; les compartimens des côtés sont remplis d'une grande rose moresque sur fond bleu pâle en échiquier, environnée de festons de fleurs au naturel, avec palmes vertes et autres ornemens ; chaque compartiment est enfermé d'une petite bordure de baguettes bleues, entourées de feuillages tournants couleur d'or ; le tapis aiant sept aunes cinq six de long sur trois aunes de large. »

Sur un **fond blanc jonquille**, il présente au centre, dans un compartiment, **les armes de France** sommées d'une **couronne fermée à fleurs de lys** sur un fond de bleus dégradés, entourée de **colliers des ordres royaux**, supportés par des ailes éployées, ainsi que des sceptres royaux.



Sur les côtés, il présente des **guirlandes de fleurs et fruits**, palmes vertes, palmettes et coquilles sont entourés de faisceaux bleus dégradés, ornés de feuilles de laurier. Chaque angle présente une fleur de lys dans un cartouche.



Ce tapis unique, ne montrant aucune modification de son état d'origine, n'échappa probablement pas au sort des collections nationales à la Révolution, donné en guise de paiement à l'un des fournisseurs du Directoire, puis vendu par celui-ci.

Il a été racheté par la branche viennoise de la **famille Rothschild**, probablement **dans les années 1860**. Il aurait quitté leurs collections à la fin des années 1950 pour être acquis dans les années **1970 par la galerie Kraemer** à Paris, puis vendu à un amateur résidant en Ile-de-France auquel la galerie Kraemer l'a racheté il y a plus d'un an.

L'acquisition de ce tapis rare, permet aujourd'hui de faire revenir à Versailles une pièce majeure de son ameublement d'origine et de **le présenter dans le Salon d'Apollon**, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs qui parcourent chaque année les Grands Appartements.

LE REMEUBLEMENT DE VERSAILLES

Après la vente du mobilier du Château à la Révolution (plus de 17 000 lots), les bâtiments étaient vides et inhabités. Leur sauvetage est dû à Louis-Philippe, qui transforma l'ensemble en un vaste musée, ouvert en 1837. Déjà, à cette époque, avaient été déposés par l'ancien Garde-meuble quelques pièces provenant de l'ancien mobilier royal, des princes et de confiscations révolutionnaires.

C'est l'impératrice Eugénie qui, en 1867, ordonna de replacer au Petit Trianon les meubles et objets des collections de l'Etat ayant appartenu à Marie-Antoinette : c'est ainsi la première tentative, avant la lettre, de remeublement à Versailles.

Les travaux de Pierre Verlet, grand historien du mobilier royal français, à partir de 1937, ont permis les identifications nécessaires et une méthode scientifique peut désormais être appliquée. Le numéro apposé sur le meuble permet en effet de se reporter aux inventaires manuscrits conservés aux Archives nationales (Archives de la Maison du Roi).

A partir de 1957, on assiste à des retours importants du Louvre : le grand bureau à cylindre de l'ébéniste Jean-Henri Riesener pour le cabinet d'angle de Louis XV, la commode de Riesener pour le salon des Nobles de Marie-Antoinette et la commode de la reine provenant de Marly. Le décret Debré-Malraux en 1961 a facilité la restitution de meubles et objets provenant de Versailles conservés dans les collections publiques françaises.

Dès 1939, l'acquisition de l'écran de cheminée de la chambre de parade de Marie-Antoinette inaugure une nouvelle ère, celle des retours par acquisition onéreuse.

Parallèlement, la recherche a continué ainsi que l'identification de meubles passés en vente publique : le remeublement de Versailles devient alors un problème de crédits, les « meubles à provenance » gagnant un pedigree très recherché des collectionneurs français et surtout étrangers. L'envolée actuelle du marché de l'art rend chaque fois plus difficile l'effort entrepris depuis soixante ans pour cette « cause nationale » plébiscitée par le public.

C'est pourquoi le mécénat de généreux donateurs s'avère particulièrement précieux aujourd'hui pour soutenir cette dynamique de remeublement. Grâce à lui, de nombreuses acquisitions ont permis de reconstituer les collections du Château : mobilier et objets d'art, peintures et dessins, sculptures, porcelaines, livres et instruments de musique.

Parmi ces acquisitions citons notamment :

- le coffre à bijoux de Marie-Antoinette en 1997;
- la commode de Riesener pour la bibliothèque de Louis XVI en 1999, grâce à la donation exceptionnelle de Madame François Pinault.
- la caisse de campagne de Marie-Antoinette par Riesener;
- le tour à guillocher du comte d'Artois,
- la console du Dauphin par Saunier.

LE MÉCÉNAT À VERSAILLES

Le mécénat, une démarche indispensable pour le *Grand Versailles*

De longue tradition, le mécénat a contribué au rayonnement du château de Versailles. Cette action se perpétue encore aujourd'hui dans plusieurs domaines et s'est amplifiée grâce à la loi du 1^{er} août 2003 adoptée sur proposition de Jean-Jacques Aillagon, alors ministre de la culture et de la communication. Le mécénat constitue une démarche indispensable pour accompagner et accélérer les efforts de l'Etat dans le vaste projet de renouveau de ce patrimoine mondial de l'humanité qu'est Versailles.

Une longue tradition sans cesse renouvelée

Mécénat de particuliers

De tout temps, Versailles, demeure royale et musée de l'Histoire de France, a suscité la générosité de nombreux donateurs. A commencer par le roi Louis-Philippe qui paya sur sa cassette personnelle nombre d'œuvres aujourd'hui dans les collections du Château.

De la fin du XIX^e siècle à la guerre de 1914-1918, le Château souffre d'un manque d'entretien : un jeune soldat américain, John D. Rockefeller, décide alors de mener une grande opération de sauvetage. Après la seconde guerre mondiale, Gérald Van der Kemp, conservateur du Château doit faire appel, pour compléter les crédits de l'Etat, à la générosité de donateurs, souvent américains.

La tradition du mécénat de particuliers se perpétue encore aujourd'hui dans de nombreux domaines. Citons notamment LADY MICHELHAM OF HELLINGLY, HUBERT DE GIVENCHY, EDOUARD DE ROYERE, MADAME FRANÇOIS PINAULT.

Mécénat d'entreprises

Depuis une vingtaine d'années, au mécénat individuel s'est ajouté le mécénat d'entreprises, qui contribuent ainsi à la sauvegarde du patrimoine et à l'enrichissement des collections : ABN-AMRO, AIR FRANCE, ALTRAN SYSTEMES D'INFORMATION, ARTIS, AUTOMOBILES PEUGEOT, BAKER, BNP-PARIBAS, BOUYGUES, MONTRES BREGUET, CHANEL, CHRONOPOST, EADS, ELECTRICITE DE FRANCE, GDF-SUEZ, HITACHI DATA SYSTEMS, KPMG, KUBOTA, L'OREAL, LUSIS, LVMH, MARTELL, MATIF SA, MOËT-HENNESSY, MONNOYEUR, NEXANS, NIKKEI, PHILIPS, SAINT-GOBAIN, SWAROVSKI, TOTAL, VINCI etc.

Cercles et associations bienfaiteurs

Enfin des cercles et associations se mobilisent activement pour le rayonnement du domaine de Versailles : en premier lieu LA SOCIETE DES AMIS DE VERSAILLES, mais également les AMERICAN FRIENDS OF VERSAILLES, LA VERSAILLES FOUNDATION, LA FLORENCE GOULD FOUNDATION, THE FRENCH HERITAGE ou encore le WORLD MONUMENTS FUND.

Un large éventail de projets

Les actions de mécénat à Versailles concernent essentiellement :

la restauration d'œuvres, de décors intérieurs et de bâtiments, l'acquisition d'œuvres et de mobilier, la restauration des jardins et des statues du parc, l'organisation d'expositions temporaires, l'apport de compétences techniques.

Des grandes opérations patrimoniales à « l'adoption » de statues du parc, un large éventail de projets différents permet à chaque mécène de choisir le projet à son image et à sa portée. Avec des budgets très variables, chacun peut ainsi apporter son concours à l'effort de mise en valeur de ce patrimoine mondial.

De véritables partenariats sur mesure se bâtissent entre l'Etablissement public de Versailles et chaque mécène.

La Fondation Total conduit une politique active de mécénat dans trois domaines : Solidarité et Santé, Culture et Patrimoine, Environnement et Biodiversité.

Solidarité et Santé –

L'action de la Fondation Total en matière d'insertion et d'éducation envers les jeunes est placée sous le signe du lien social. Voyages de découverte, tutorat scolaire, conception de projets avec l'Opéra de Paris, la Fondation Total multiplie les approches pour élargir les horizons des jeunes issus de milieux défavorisés.

L'action de la Fondation Total en matière de santé repose sur deux piliers : la recherche médicale et les actions de terrain. Le partenariat avec l'Institut Pasteur garantit la pertinence de programmes développés au Maroc, en Angola, en Chine ou à Madagascar, et poursuit un objectif fort : celui de transférer les compétences aux partenaires locaux afin qu'ils renforcent leurs systèmes de santé publique.

Culture et Patrimoine

Portée par la dimension internationale du Groupe, la Fondation Total célèbre en France les cultures des pays partenaires du Groupe. Elle met en valeur les arts de l'Islam, explore les sciences de la Terre, favorise le dialogue des cultures, accompagne les talents lointains. Du musée du Louvre au Muséum national d'Histoire naturelle, en passant par l'Institut du monde arabe ou le musée du quai Branly, la Fondation Total s'associe aux actions des plus grandes institutions culturelles en France et à l'étranger. Avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total veille à la transmission des mémoires, à la préservation des lieux et à la consolidation de l'emploi local dans les régions en France.

Environnement et Biodiversité

Les actions de la Fondation Total dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité s'articulent autour de trois axes : recherche sur la biodiversité, réhabilitation des écosystèmes, sensibilisation du public et plus particulièrement celle des jeunes. Pour cela la Fondation Total collabore avec les experts scientifiques et des organismes spécialisés du monde entier et met leur connaissance à disposition des partenaires de terrain. Protection des baleines à bosse en Nouvelle-Calédonie, inventaire de la biodiversité marine à Madagascar ou éradication des algues invasives dans le parc National de Port-Cros, la Fondation Total soutient depuis 1992 des programmes de préservation de l'environnement.

Créée en 1992, la Fondation Total intervient depuis 2008 dans trois grands domaines d'action : la SOLIDARITE (santé et éducation), l'ENVIRONNEMENT (biodiversité marine) et la CULTURE (patrimoine et grandes expositions). En France, et hors de France, elle apporte sa contribution à des projets conçus avec ses partenaires (associations, institutions, ONG), et à des initiatives proposées par les collaborateurs de Total dans le domaine de la solidarité et de l'environnement. www.fondation.total.com

Contact Presse : Elisabeth de Reals – Tél.: + 33 1 47 44 51 55 – elisabeth.de-reals@total.com